



SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



SOMMAIRE

EN COUVERTURE

*Détail du cabinet de la Méridienne,
dont la restauration s'est achevée en 2022.*



PAGES

3	ÉDITORIAL
4-5	LES TEMPS FORTS 2022
6	LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES EN CHIFFRES
	1. NOS ACTIONS DE MÉCÉNAT POUR LE CHÂTEAU DE VERSAILLES
8-9	LES ACQUISITIONS
10-11	LES PROJETS DE RESTAURATION
12	LE CHÂTEAU EN PARLE
	2. NOS ACTIONS EN FAVEUR DU RAYONNEMENT DU CHÂTEAU DE VERSAILLES
14	LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES
15	DIFFUSER LA CONNAISSANCE DE VERSAILLES
16	LES JEUNES AMIS
	3. NOS RESSOURCES
18-19	RÉSULTATS FINANCIERS
20-21	COMMENT NOUS SOUTENIR ?
22	REMERCIEMENTS & HOMMAGE

2022, une année marquée par l'aboutissement de projets de mécénat significatifs et le retour des temps forts de l'association.

ÉDITORIAL

Jérôme PLOUSEAU

Président



Élu président de notre Société le 13 avril dernier à la suite du décès le 27 mars de Thierry Ortman, président de 2016 à 2023, il me revient l'honneur de faire en quelques mots le bilan de l'année 2022. C'est avec émotion et gratitude que je rends hommage à Thierry Ortman. Le bilan de cette année témoigne une fois encore de la richesse de l'activité de notre Société sous sa présidence.

En 2022, le programme d'activités culturelles réservé aux membres a presque retrouvé son intensité d'avant la pandémie. Notre association a ainsi proposé 147 visites en 2022, au Château et « hors les murs ». Elles ont accueilli en dehors des soirées 2 504 participants, soit environ 1 000 membres qui ont pu ainsi participer à une ou plusieurs activités. Deux soirées ouvertes à tous ont également eu lieu et ont permis de faire connaître l'association. Permettre à nos membres de découvrir le Château est une de nos missions.

Cette année a également vu l'aboutissement de chantiers de restauration significatifs que nous avons mécénés ces dernières années : celui de la Méridienne, celui de la bibliothèque de la Reine et son Supplément et celui de la bibliothèque du Dauphin. Chacun de ces chantiers a été rendu possible grâce à des legs complétés de nombreux dons de nos membres. Je n'oublie pas non plus les donateurs qui ont permis la restauration de deux nouveaux bustes de la cour de Marbre, de deux pendules de Trianon ou la plantation de tilleuls au Grand Trianon également. Que tous soient ici chaleureusement remerciés !

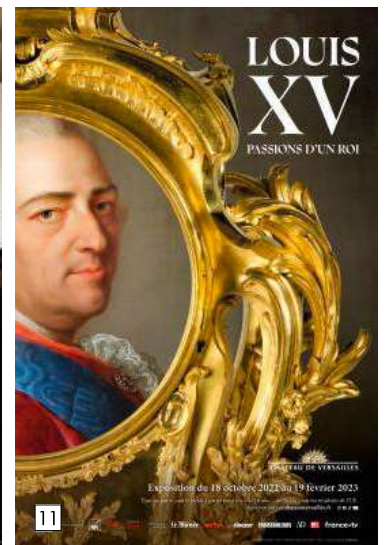
Notre Société a pu réaliser onze acquisitions en faveur du Château en 2022. Vous les découvrirez dans ce rapport d'activité.

Contribuer au rayonnement du château de Versailles, aux restaurations et aux acquisitions est notre mission. Au-delà des changements d'époque ou de président, quels que soient les aléas, notre Société demeure et poursuit avec enthousiasme son action en faveur du Château. Elle est une vieille dame, mais elle est toujours dynamique et prestigieuse. Nous nous inscrivons dans la durée. Nous sommes des passeurs.

Le bilan 2022 nous permet de nous tourner vers l'avenir, forts de nos valeurs et fiers de nos réalisations. Pour 2023, j'aimerais que nous soyons encore plus nombreux (nous sommes actuellement 4 600 membres dont 350 membres de moins de 30 ans) et que nous développions nos ressources, grâce aux dons et aux legs, afin de mener de beaux projets pour le Château. Je compte sur le dynamisme de tous pour partager et répandre notre passion pour Versailles et contribuer à la vie de notre Société.

Vive Versailles !

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP', written over a light blue circular stamp.



LES TEMPS FORTS 2022

9 février [1]

Tous les membres de l'association ont été invités à une déambulation nocturne au Petit Trianon.

19 avril [2]

Découverte de l'appartement du Dauphin restauré par les donateurs de la bibliothèque du Dauphin et les représentants de la Fondation du patrimoine.

26 avril

Le club des UK Friends of Versailles est lancé officiellement à Londres lors d'une soirée précédée d'une conférence par Tony Spawforth.

24 mai [3]

À l'occasion de la soirée annuelle Sociétaires & Bienfaiteurs qui rassemble plus de 400 membres, dix-sept visites commentées par l'équipe de la Conservation ont été organisées au Grand et au Petit Trianon.

11 juin [4]

L'Assemblée générale se tient pour la première fois depuis 2019 à l'orangerie du château de Versailles.

19 juin [5]

L'équipe des Amis du Château de Versailles porte les couleurs de l'association lors du NordicTrack Running au château de Versailles. Grâce à leur participation et au reversement d'une partie des frais d'inscription, des projets de restauration en faveur du Château sont menés chaque année.

10 septembre [6]

L'équipe salariée et les bénévoles des Amis de Versailles se relaient au Forum des Associations pour faire découvrir aux Versaillais les missions de l'association et les nombreuses activités culturelles qu'elle organise.

12 septembre [7]

Les donateurs ayant contribué à la restauration de la bibliothèque de la Reine et du cabinet de la Méridienne ont été invités à découvrir l'achèvement du remeublement du boudoir de Marie-Antoinette.

28 septembre [8]

Tous les membres de l'association ont été invités à une déambulation nocturne dans les appartements du rez-de-chaussée du corps central sur le thème « Splendeurs et intimités des princes et princesses au château de Versailles ».

15 novembre [9]

Les UK Friends of Versailles découvrent l'appartement de madame Du Barry, lors d'une visite sous la conduite d'Yves Carlier.

15 novembre [10]

Les membres Sociétaires et Bienfaiteurs se retrouvent pour une soirée privée autour de l'exposition *Louis XV, passions d'un roi*.

19 & 20 novembre [11]

La Société des Amis de Versailles est présente au salon Histoire de Lire à Versailles pour faire connaître ses publications et les ouvrages publiés avec son soutien. En 2022, l'association a présenté le catalogue de l'exposition *Louis XV, passions d'un roi*, édité avec son soutien.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES EN CHIFFRES

115

ans d'existence

443

projets de mécénat menés depuis 1907

EN 2022

147

visites proposées,
au Château
et « hors les murs »

11

projets de restauration
d'œuvres
et de décors

11

acquisitions
et dons
d'objets

4621

membres dont :

- 253 membres Bienfaiteurs
- 1111 membres Sociétaires
- 3257 membres Adhérents
- 260 adhérents Jeunes Amis
- 9 adhérents « Personnes Morales »

2

voyages à l'étranger

PLUS DE 13 M€

engagés en faveur
du Château depuis 2009

23

administrateurs
bénévoles

- 5 salariés
- 20 bénévoles actifs
- 2601 heures de bénévolat

9227

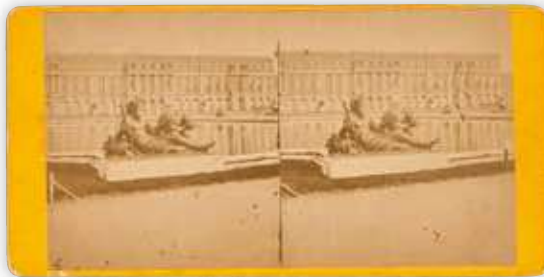
abonnés
Facebook

- 4752 followers sur Twitter
- 5222 abonnés sur Instagram
- 3358 abonnés sur LinkedIn
- 982 participants dans le groupe LinkedIn

1 Nos actions de mécénat
pour le château de Versailles



En 2022, **un ensemble de vues stéréoscopiques** et **une plaque photographique** ont été offerts par Monsieur et Madame Bernard Faugère au château de Versailles.



LES ACQUISITIONS

En 2022, la Société des Amis de Versailles a contribué à l'enrichissement des collections du Château avec onze acquisitions ou dons d'objets.



La Société des Amis de Versailles a acquis en vente publique **un cadre de l'atelier des frères Slodtz et une tapisserie d'après un dessin de Boucher**, dans le cadre du programme «Mécénat des Jeunes Amis» grâce à l'assurance-vie de Madame Janine Lavaivre.



Monsieur Jérôme Plouseau et Monsieur Christophe Caramelle ont fait don en avril 2022 d'une **tasse à glace du service du Gobelet du Roi dit «à guirlandes de myrtes et de barbeaux»**.



Grâce aux dons de Monsieur Pascal Monté, **cinq jetons** datés entre 1723 et 1752 ont rejoint les collections du Château au cours de l'année 2022.



En 2022, **une marmite en cuivre de la batterie de cuisine de Trianon** a été offerte au Château grâce au mécénat du Forum Connaissances de Versailles.

Grâce au legs de Madame Monique Genneret, **deux plateaux pour huiliers du service « attributs et groseilles » de Louis XV** ont été acquis par la Société lors d'une vente aux enchères.



Un seau crénelé appartenant au petit service de la comtesse d'Artois a rejoint les collections grâce au mécénat de Monsieur Jérôme Plouseau et Monsieur Christophe Caramelle, avec la participation de la Société des Amis de Versailles.



En octobre 2022, le château de Versailles a acquis en vente publique, grâce au mécénat de la Société des Amis de Versailles, le **Portrait de Jean-Benjamin de La Borde (1734 - 1794), premier valet de chambre du Roi Louis XV, réalisé par Louis Carrogis (1717 - 1806), dit Carmontelle en 1762**. L'œuvre est l'un des rares portraits connus de cet intime du roi. Sur le dessin est également représentée la pendule de Passemant, chef-d'œuvre de science et de bronze doré. Cette acquisition s'inscrit dans l'actualité du château de Versailles qui a consacré à Louis XV une grande exposition à l'occasion du tricentenaire de son sacre.



En novembre 2022, **une gravure d'Israël Silvestre datée de 1682** a été remise au château de Versailles grâce au don de Monsieur Daniel David.

Après plusieurs années de restauration, le **bureau de Louis XIV** livré par Alexandre-Jean Oppenordt a été installé dans le salon de l'Abondance à l'entrée des Grands Appartements royaux en novembre 2022. L'acquisition de ce trésor national avait été rendue possible en 2015 grâce au mécénat d'AXA et de la Société des Amis de Versailles, en partenariat avec la Fondation du patrimoine.





LES PROJETS DE RESTAURATION

AUX CÔTÉS DES CAMPAGNES DE MÉCÉNAT DU CHÂTEAU

En décembre 2022, le château de Versailles a lancé sa nouvelle campagne de mécénat pour restaurer les **pendules du Petit Trianon et du Grand Trianon**. Dans ce contexte, la Société des Amis de Versailles s'est engagée à financer la restauration de la pendule en corbeille de fleurs [1] du salon des Glaces du Grand Trianon. La pendule aux aiglons de la chambre de la Reine du Petit Trianon [2] a été adoptée par Monsieur Olivier Obst et Monsieur Frank Troncoso.

En 2022, la Société des Amis de Versailles a de nouveau participé à la campagne de restauration des **bustes de la cour de Marbre**. Depuis 2014, trente et un bustes ont été restaurés par l'intermédiaire de l'association, dont deux en 2022 : le buste de Vénus Capitoline (VDSE 8488) [3] a été adopté grâce aux dons de Monsieur Pierre Constantin et de Monsieur Alain Péan-Châtelain, et le buste de Faune (MV 7485) a été adopté grâce au mécénat de Mademoiselle Madeleine Faucheux-Bureau.

Dans le cadre des campagnes en faveur de la **replantation du parc**, deux tilleuls pour recomposer l'allée de l'Accroissement ont été adoptés en mécénat individuel. Quatre tilleuls ont également été adoptés pour les Quinconces de Trianon [4].

L'engagement de la Société des Amis de Versailles en faveur de la restauration du **bosquet de la Reine** s'est également poursuivi avec l'installation des trois bancs en bois dans la salle des Cognassiers [5] grâce au legs de Monsieur Jean-Claude Hubert et aux dons de nombreux Amis. Un banc en pierre [6] a également été adopté par les American Friends of Versailles dans le carré central des tulipiers de Virginie.

DU CÔTÉ DE MARIE-ANTOINETTE

Après une première phase de restauration, dite architecturale, du **cabinet de la Méridienne** [7] entre 2011 et 2015, la Société des Amis de Versailles a financé la restitution des tissus du boudoir de la Reine grâce au legs de Madame Françoise Estrade et aux dons de nombreux Amis, afin de rendre à cette pièce son aspect d'origine et toute l'intimité voulue par Marie-Antoinette. La phase de remeublement s'est achevée en 2022.

CHEZ LE DAUPHIN

En 2022, la restauration de la **bibliothèque du Dauphin** [8], 400^e projet de mécénat de la Société des Amis, s'est achevée grâce aux dons de nombreux Amis et avec le soutien de la Fondation du patrimoine. La restauration débutée en octobre 2020 visait à redonner tout son éclat à cet espace intime, dont le décor polychrome à la manière du vernis Martin en fait une pièce unique et précieuse terminant la superbe enfilade de l'appartement du Dauphin.



Retrouvez toutes les opérations de mécénat réalisées par la Société des Amis de Versailles dans son Grand Livre du Mécénat, consultable en ligne : www.amisdeversailles.com/ Rubrique « Mécénat »

LE CHÂTEAU EN PARLE

Château de Versailles - Suivre
19 septembre 2022

📄 "Marie-Antoinette face à son image" découvrez le nouvel article des #CarnetsDeVersailles sur le portrait de la Dauphine Marie-Antoinette par Joseph-Étienne Drouais.
<http://www.lescarnetsdeversailles.fr/...>



Château de Versailles @CVersailles - May 17, 2022

📄 Restauration en cours des soieries du cabinet de la méridienne, boudoir intime des appartements intérieurs de Marie Antoinette au Château de Versailles. Grâce au mécénat des @amisversailles



Château de Versailles
30 mars 2022

📄 Le bois porcelainé de la Bibliothèque du Dauphin est à découvrir dans le nouvel article des #CarnetsDeVersailles <http://www.lescarnetsdeversailles.fr/2022/03/bois-porcelaine/> Ouverture J-2. Grâce au mécénat de la Société des Amis de Versailles

👤 EPV / Thomas Garnier




Château de Versailles
30 mars

📄 J-2 avant l'ouverture de l'appartement du Dauphin
<https://www.ofajournal.com/...> Restauration
Grâce au mécénat de EPV et de la Société des Amis de Versailles

📄 J-2 before the opening of the Dauphin apartment
<https://www.ofajournal.com/...> Restauration
Thanks to the patronage of EPV and the Société des Amis de Versailles

👤 EPV / Thomas Garnier



Château de Versailles - Suivre
22 novembre 2022

📄 Découvrez les coulisses de la restauration du bureau de Louis XIV. Acquis en 2015, l'un des deux bureaux brisés de Louis XIV, rejoint les collections du château de Versailles après presque deux siècles. Aujourd'hui restauré dans son état original de 1685, il est exposé dans le Salon de l'Abondance. Grâce au double mécénat d'AXA et la Société des Amis de Versailles.

Tournage dans les ateliers du CIRMF

👤 En voir plus



2 Nos actions en faveur du rayonnement du château de Versailles





LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES

En 2022, le programme d'activités culturelles réservé aux membres a presque retrouvé son intensité d'avant la pandémie. Notre association a ainsi proposé 147 visites en 2022 au Château et « hors les murs », générant 2 504 inscriptions. Près de 1 000 membres ont pu ainsi participer à une ou plusieurs activités.

Le 9 février 2022 a eu lieu une soirée invitant tous les membres à déambuler dans le Petit Trianon et à découvrir huit mécénats de l'association. Lors de la soirée du 28 septembre 2022, les membres ont pu découvrir l'ensemble des appartements du

rez-de-chaussée du corps central ouverts au printemps, dont l'appartement du Dauphin. Pour la première fois, des points de médiation ont été animés par des Jeunes Ambassadeurs, les membres de 18-30 ans, afin de faire découvrir les mécénats de la Société des Amis de Versailles. Cette dernière a pu également renouveler ses partenariats avec les salons et festivals et faire bénéficier à ses membres d'invitations à différents salons dont le Salon du Dessin, la foire Art Paris Art Fair, le Salon international du patrimoine culturel ou encore le salon Fine Arts.

Deux voyages ont été organisés en 2022. En mai, les Amis voyageurs se sont envolés au Portugal et en octobre, ils ont pu découvrir la Franconie, au nord de la Bavière. Selon le schéma mis en place en 2016, les voyages contribuent au financement de projets de mécénat grâce aux dons des participants.

MERCI À TOUTES LES INSTITUTIONS QUI ONT ACCEPTÉ D'OUVRIR TRÈS EXCEPTIONNELLEMENT LEURS PORTES AUX AMIS DE VERSAILLES.

[1] Visite « Louis XVI, un amateur méconnu des porcelaines », sous la conduite de Marie-Laure de Rochebrune, conservateur en chef au château de Versailles.

[2] Présentation des décors de l'Hôtel de la Chancellerie d'Orléans par Emmanuel Pénicaut, conservateur général du patrimoine, directeur des collections du Mobilier national et Bertrand Rondot, conservateur en chef au château de Versailles.

[3] Visite exceptionnelle des coulisses de la restauration de la cathédrale Saint-Louis de Versailles, sous la conduite de Jérôme Léon, chef de projets en charge de la restauration.

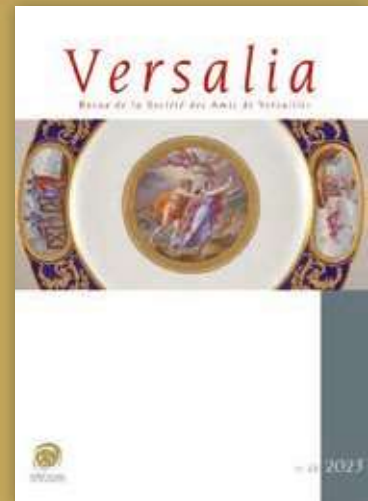
[4] Visite du château de Haroué, avec Thierry Franz, responsable du château de Lunéville.

[5] Séance de projection à la lanterne magique, avec l'association Histoires de Lanternes.

[6] Visite de l'appartement de madame Du Barry, restauré et remeublé.



6



LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Fin 2022 est paru le numéro 26 de la revue *Versalia*. Créée en 1997, *Versalia* est une revue scientifique de renommée internationale ayant pour objectif d'enrichir les connaissances sur le domaine national de Versailles.

Entièrement financée par l'association, *Versalia* propose des articles de référence sur tous les aspects de l'art et de l'histoire du château de Versailles et de son domaine, signés par d'éminents conservateurs de musées, historiens et auteurs. *Versalia* s'attache également depuis plusieurs années à publier les premiers travaux de jeunes chercheurs.

Le partenariat avec la plateforme Persée permet aujourd'hui la consultation en version numérisée de tous les articles publiés de 1998 à 2020.

Depuis 2019, *Versalia* bénéficie du généreux mécénat de la Fondation La Marck, fondation sous l'égide de la Fondation de Luxembourg.

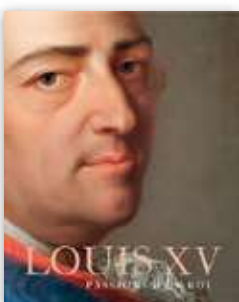
DIFFUSER LA CONNAISSANCE DE VERSAILLES

LES CHRONIQUES DES AMIS DE VERSAILLES

Chaque semaine, l'équipe de l'association alimente le magazine numérique *Les Chroniques des Amis de Versailles*, afin d'offrir à ses membres des contenus diversifiés : des nouvelles du Château, des liens vers des conférences, des articles inspirés par *Versalia* et au sujet des mécénats de la Société, des témoignages d'Amis et des suggestions « hors les murs ».

→ **En savoir plus :** chroniques.amisdeversailles.com

SOUTIEN À LA PUBLICATION D'OUVRAGES EN LIEN AVEC VERSAILLES



En 2022, le catalogue de l'exposition *Louis XV, passions d'un roi*, dirigé par Yves Carlier et Hélène Delalex, a bénéficié du soutien de la Société des Amis de Versailles, grâce à l'assurance-vie de Madame Danièle Leblanc. L'ouvrage a été présenté lors du salon Histoire de Lire organisé les 19 et 20 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville de Versailles.



1



2



3



4



5

LES JEUNES AMIS

Depuis quelques années, la Société des Amis de Versailles s'attache à sensibiliser les plus jeunes à la sauvegarde du patrimoine. Grâce à son programme dédié aux Jeunes Amis, elle entend former les générations de mécènes de demain, afin que le château de Versailles et son domaine continuent de rayonner à travers le monde.

Les Jeunes Amis sont animés par tranches d'âge (0-10 ans, 11-15 ans, 16-25 ans). Grâce à leur adhésion, ils bénéficient d'un accès gratuit, illimité dans tout le domaine et coupe-file à l'entrée A du Château. L'option duo, incluse dans l'adhésion, leur permet d'être accompagnés d'une personne de leur choix à chaque visite, y compris aux Grandes Eaux Musicales de jour. Il est à noter que les Jeunes Amis sont associés à une opération de mécénat au minimum chaque année et sont invités

à la découvrir lors de visites et rencontres exceptionnelles qui leur sont réservées. Chaque projet de mécénat des Jeunes Amis donne lieu à la réalisation et à la publication d'un livret permettant de retracer l'histoire de l'œuvre ainsi que les différents enjeux et étapes de sa restauration ou de son acquisition. En juillet 2019, une initiative a été lancée pour animer et développer la communauté des jeunes adultes (de 18 à 30 ans) membres de la Société. Les « Jeunes Ambassadeurs » rassemblaient 215 participants en 2022. Depuis la création du pass Culture, la Société des Amis de Versailles participe à l'initiative menée par le ministère de la Culture. En 2022, ce sont 50 Jeunes Amis de 18 ans qui ont ainsi rejoint la Société des Amis de Versailles. La Société des Amis de Versailles est également affiliée Pass+, un dispositif

mis en œuvre dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines et qui favorise les activités sportives et culturelles pour les jeunes de leur entrée en 6^e à leur majorité.

L'ACQUISITION D'UN CADRE DE L'ATELIER DES FRÈRES SLODTZ

Dans le cadre du programme « Mécénat des Jeunes Amis », les Jeunes Amis ont été associés en 2022 pour la première fois à une acquisition, celle d'un cadre de l'atelier des frères Slodtz et d'une tapisserie d'après un dessin de Boucher.



- [1] Présentation de la restauration de la chambre-cabinet de Louis-Philippe au Grand Trianon aux Jeunes Amis de plus de 15 ans, par Noémie Wansart, collaboratrice scientifique Mobilier et Objets d'art.
 [2 & 3] Les Jeunes Amis de moins de 15 ans et leurs familles découvrent les secrets des dorures.
 [4] Réunion de rentrée des Jeunes Ambassadeurs dans l'Appartement des Amis.
 [5] Les Jeunes Amis de plus de 15 ans et les Jeunes Ambassadeurs découvrent le réseau hydraulique du château de Versailles en présence de Daniella Malnar, fontainière et historienne des jardins et des réseaux hydrauliques.

RÉSULTATS FINANCIERS

L'année 2022 s'est traduite par la reprise totale des activités de la Société des Amis de Versailles. En 2022, la Société des Amis de Versailles a engagé 1 238 900€ en faveur du château de Versailles. Ces dépenses et engagements ont été financés par les dons affectés, les legs, la reprise de fonds dédiés et les dons libres

comptabilisés en recettes de mécénat. Les dons reçus de l'American Friends of Versailles et reversés à l'Établissement public de Versailles dans le cadre d'une convention tripartite sont, depuis cet exercice, comptabilisés en produits et charges d'exploitation afin de mieux traduire l'activité de notre association.

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 SIMPLIFIÉ

	31.12.2022	31.12.2021
PRODUITS		
Cotisations*	467.873 €	379.000 €
Dons	1.277.713 €	215.487 €
Legs, assurances-vie et donations	513.461 €	15.357 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	86.260 €	200.925 €
Activités et soirées membres	56.920 €	23.072 €
Ventes	20.117 €	17.268 €
Reprise sur provisions et amortissements		
Autres	27.744 €	14.725 €
Total des produits d'exploitation	2.450.088 €	865.834 €
CHARGES		
Dépenses de mécénat en faveur du Château	1.182.478 €	346.429 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	56.422 €	17.076 €
Charges de personnel	296.800 €	297.927 €
Autres charges de fonctionnement	213.140 €	196.221 €
Soutien aux publications	10.000 €	0 €
Coût des activités	41.661 €	11.224 €
Coût d'achats des produits vendus	50.171 €	43.625 €
Dotation aux amortissements et provisions	2.125 €	15.264 €
Total des charges d'exploitation	1.852.797 €	927.766 €
1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	597.292 €	-61.932 €
PRODUITS FINANCIERS		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Intérêts de produits financiers	8.434 €	4.902 €
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Intérêts et charges financières		
2 - RÉSULTAT FINANCIER	8.434 €	4.902 €
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1+2)	605.726 €	-57.030 €
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0 €	0 €
Impôt sur les bénéfices	740 €	476 €
TOTAL DES PRODUITS	2.458.522 €	870.736 €
TOTAL DES CHARGES	1.853.537 €	928.242 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	604.986 €	-57.506 €
5 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	234.675 €	271.754 €
Dons en nature	8.409 €	71.383 €
Prestations en nature	122.246 €	121.389 €
Bénévolat et mécénat de compétences	104.020 €	78.982 €

* Membres cotisants en 2022 : 4 467
Membres cotisants en 2021 : 3 602

BILAN SIMPLIFIÉ 2022

	31.12.2022	31.12.2021
	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	3.984€	2.937€
Immobilisations financières	12.183€	12.183€
Total actif immobilisé	16.167€	15.120€
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours	81.641€	40.566€
Créances	896.268€	145.501€
Valeurs mobilières de placement	250.000€	250.000€
Disponibilités	1.478.596€	1.215.256€
Charges constatées d'avance	11.645€	12.348€
Total actif circulant	2.718.149€	1.663.671€
TOTAL ACTIF	2.734.317€	1.678.791€

	31.12.2022	31.12.2021
	NET	NET
FONDS PROPRES ET AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise	393.226€	393.226€
Report à nouveau	302.122€	359.628€
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	604.986€	-57.506€
Autres fonds associatifs		
Total fonds propres et autres fonds associatifs	1.300.333€	695.347€
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	38.864€	33.536€
Fonds reportés liés aux legs ou donations	737.290€	
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés autres ressources	121.431€	151.269€
Total provisions et fonds dédiés	897.585€	184.805€
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes	213.277€	498.430€
Autres dettes	220€	0€
Produits constatés d'avance	322.902€	300.208€
Total emprunts et dettes	536.398€	798.638€
TOTAL PASSIF	2.734.317€	1.678.791€

MONTANT DES COTISATIONS 2022, approuvé en assemblée générale du 22 juin 2021

	Cotisations	Montant du reçu fiscal
ADHÉRENT		
Jeune Ami (0-25 ans) [Duo inclus]	50€	10€
Individuel	60€	20€
Individuel option Duo	90€	20€
Couple	90€	30€
Couple option Duo	150€	30€
Personne Morale	1500€	1090€
SOCIÉTAIRE		
Individuel	170€	130€
Individuel option Duo	200€	130€
Couple	255€	195€
Couple option Duo	315€	195€
BIENFAITEUR		
Individuel [Duo inclus]	600€	500€
Individuel [Duo inclus] option Catalogues	800€	550€
Couple [Duo inclus]	800€	650€
Couple [Duo inclus] option Catalogues	1000€	700€

N.B. : L'assemblée générale du 10 juin 2023 ayant approuvé une augmentation des cotisations, le tableau ci-dessus ne correspond pas aux montants des cotisations 2024.

Extrait du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31/12/2022.

À l'assemblée générale des membres de l'association Société des Amis de Versailles,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société des Amis de Versailles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. (...)

IV. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Paris, le 26 mai 2023
Le Commissaire aux Comptes
GEA AUDIT
Christophe Vaissettes

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

EN TANT QUE PARTICULIER

DEVENEZ MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Adhérer à la Société des Amis de Versailles, c'est :

- apporter un soutien à l'action de l'association en faveur du château de Versailles ;
- concourir à la restauration du Château et de son domaine et à l'enrichissement des collections ;
- contribuer au rayonnement de ce patrimoine exceptionnel et à sa transmission aux générations futures ;
- bénéficier d'un programme d'activités culturelles exclusif.

La Société des Amis de Versailles propose plusieurs formules d'adhésions (Adhérent, Sociétaire, Bienfaiteur et Jeune Ami) permettant de bénéficier de nombreux avantages selon le type d'adhésion choisi. Chaque membre reçoit une carte nominative valable pour l'année civile.

→ Adhérez à l'association :

www.amisdeversailles.com / Rubrique « Adhérer »

AVANTAGES DES AMIS	ADHÉRENT	SOCIÉTAIRE	BIENFAITEUR
ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AU CHÂTEAU ET DANS TOUT LE DOMAINE Château, domaine de Trianon, jardins y compris les jours de Grandes Eaux Musicales ou de Jardins Musicaux, galerie des Carrosses, expositions temporaires	*	*	*
ACCÈS COUPE-FILE AU CHÂTEAU Accès coupe-file à l'entrée A du pavillon Dufour	*	*	*
PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES EXCLUSIF Visites, conférences, rencontres, excursions, voyages	*	*	*
RÉDUCTIONS SUR LES SERVICES PROPOSÉS DANS LE DOMAINE	*	*	*
TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET OFFRES CHEZ NOS PARTENAIRES	*	*	*
VISITES «PRIVILÈGE» Visites privées avec des experts, conservateurs ou propriétaires		*	*
INVITATIONS À DES SOIRÉES PRIVÉES Expositions temporaires, grande soirée annuelle		*	*
VERSALIA Revue de la Société des Amis de Versailles (1 numéro/an)		*	*
VISITES «PRESTIGE» Invitations à des visites et soirées d'exception			*
CHÂTEAU DE VERSAILLES MAGAZINE (4 numéros/an)			*

FAITES UN DON AVEC RÉDUCTION D'IMPÔT

Vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu en France (IR).

Fidèle à ses missions de restauration, de conservation, d'enrichissement et de rayonnement du château de Versailles, la Société des Amis de Versailles est active aux côtés des équipes chargées du mécénat et s'associe aux campagnes de l'Établissement public du château. Vous pouvez choisir de soutenir l'un des projets en cours financés par la Société des Amis de Versailles ou de faire un don libre. Les dons consentis à notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable.

→ Participez à un projet de mécénat avec les Amis :

www.amisdeversailles.com / Rubrique « Mécénat » / « Soutenir un projet en cours »

Vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière en France (IFI).

Grâce à notre partenariat avec la Fondation du patrimoine, vous pouvez soutenir les projets de la Société des Amis de Versailles tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don, dans la limite de 50 000 €.



En 2022, les dons reçus par la Fondation du patrimoine ont contribué au financement de l'acquisition du *Portrait de Marie-Antoinette, Dauphine*, réalisé par Joseph Siffred Duplessis.

→ En savoir plus sur les dons avec réduction de l'IFI :

www.amisdeversailles.com / Rubrique « Mécénat » / « Faire un don avec réduction d'IFI »

FAITES UN DON AVEC RÉDUCTION D'IMPÔT À L'ÉTRANGER

En Europe, le dispositif TGE (Transnational Giving Europe) vous permet de faire un don à la Société des Amis de Versailles depuis vingt pays européens et de bénéficier directement des avantages fiscaux prévus par la législation de votre pays de résidence.

Aux États-Unis, les dons peuvent bénéficier d'une réduction fiscale par les American Friends of Versailles, « 501(c)3 charity ».

→ En savoir plus : www.amisdeversailles.com / Rubrique « Mécénat » / « Faire un don »

TRANSMETTEZ TOUT OU PARTIE DE VOTRE PATRIMOINE À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Grâce aux legs et donations qu'elle reçoit chaque année, la Société des Amis de Versailles peut poursuivre et amplifier sa mission de conservation et de restauration du château et du domaine de Versailles, mission qu'elle mène avec passion depuis plus de 100 ans !

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, notre association bénéficie d'une exonération totale des droits de mutation. Ainsi, si vous choisissez de léguer tout ou partie de votre patrimoine à la Société des Amis de Versailles, vous avez la certitude que 100% du patrimoine légué reviendra à notre association.

- Effectif à votre décès, le legs suppose la rédaction d'un testament que vous pouvez modifier ou révoquer à tout moment.
- Avec le legs universel avec charges, la Société des Amis de Versailles reçoit l'intégralité de vos biens, mais à charge pour elle de délivrer un legs particulier, à un ou plusieurs de vos proches.
- La donation est un acte notarié par lequel vous transmettez un ou plusieurs biens (somme d'argent, œuvre d'art, bien immobilier), et ce de votre vivant. Dans certains cas, la donation permet de bénéficier d'avantages fiscaux.
- Le contrat d'assurance-vie n'étant pas soumis au quota des héritiers réservataires, vous pouvez transmettre votre capital à la Société des Amis de Versailles en la désignant comme bénéficiaire de votre contrat.



→ **Contactez-nous pour recevoir notre brochure :**
direction@amisdeversailles.com
ou +33 (0)1 30 83 75 63

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES REND HOMMAGE À **MONSIEUR GUY RENARD**, DÉCÉDÉ LE 10 OCTOBRE 2022, QUI A NOMMÉ LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES COMME BÉNÉFICIAIRE DE CONTRATS D'ASSURANCES-VIE ET L'A DÉSIGNÉE COMME LÉGATAIRE UNIVERSEL POUR MOITIÉ DE SUCCESSION.

EN TANT QU'ENTREPRISE

DEVENEZ MEMBRE « PERSONNE MORALE » DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

La cotisation « Personne Morale » s'élève à 1 500€ et comprend un don de 1 090€. Elle permet de contribuer aux projets de restaurations et d'acquisitions du Château, de découvrir le Château avec vos clients, vos partenaires ou vos collaborateurs, et de bénéficier d'avantages exclusifs.

L'adhésion permet notamment de bénéficier de deux cartes « Amis de Versailles » option Duo et de dix laissez-passer, ou encore d'être invité aux soirées privées à l'occasion des expositions temporaires et à une rencontre annuelle des membres « Personnes Morales ».

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES REMERCIE **ANPERE, LES ARCHIVES GÉNÉALOGIQUES ANDRIVEAU, FINOLEAM, NEXTSTAGE AM, SOLAES** ET **SOTHEBY'S FRANCE** POUR LEUR COTISATION « PERSONNE MORALE » EN 2022.

→ **En savoir plus : mecanat@amisdeversailles.com**
ou +33 (0)1 30 83 75 63

ENGAGEZ VOTRE SOCIÉTÉ DANS UNE DÉMARCHE DE MÉCÉNAT AVEC LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Tout don d'entreprise donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don, dans la limite de 20 000€ ou 0.5% du chiffre d'affaires hors taxes, selon le plafond le plus avantageux et avec possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants (article 238 bis du CGI). Il contribue directement au financement d'un projet (participation à une campagne de restauration en cours ou participation aux acquisitions de mobilier et d'œuvres d'art) ou au développement de l'association.

→ **En savoir plus : mecanat@amisdeversailles.com**
ou +33 (0)1 30 83 75 63

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES REMERCIE **EUROBIO SCIENTIFIC**, LA **FONDATION BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE**, LA **FONDATION LA MARCK** ET **NEXTSTAGE AM** POUR LEUR ENGAGEMENT À SES CÔTÉS EN 2022.

REMERCIEMENTS & HOMMAGE

La Société des Amis de Versailles tient à remercier chaleureusement ses membres pour leur fidélité et leur soutien, les mécènes particuliers et entreprises qui se sont engagés à ses côtés en 2022, ainsi que les bénévoles, dont les membres du conseil d'administration, pour leur formidable mobilisation.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 13 AVRIL 2023

Mme Bénédicte ANGLES
M. Daniel de BEAUREPAIRE, trésorier
Mme Chantal BLONDET
Mme Béatrice de BOURBON DES DEUX-SICILES
Mme Brigitte BRISSET
Mme Véronique BUJON de L'ESTANG, vice-présidente
Mme Catherine CHADELAT
Mme Laurence DUPIN de LACOSTE, trésorière adjointe
M. Franck FERRAND
Mme Michèle FIESCHIFOUAN
M. Pierre GATTAZ
Mme Catharine HAMILTON
M. Jean-Loup KUHN-DELFORGE
Mme Sabine de LA ROCHEFOUCAULD, secrétaire générale adjointe
M. Jean-Marc LE ROUX
M. Boris MUGNERET
M. Camille PASCAL
M. Jean-Christian PETITFILS
M. Jérôme PLOUSEAU, président
M. Jean-Michel RAINGEARD
M. Jean REPIQUET, secrétaire général
M. Grégoire SENTILHES, vice-président
M. Stephen SOBEY

MEMBRES BÉNÉVOLES

M. Joe ABI HAYLA
M. Lucas BERTRAND
M. Francis BOIGELOT
M. Julien BUTET
M. Christian CAMBRILLAT
Mlle Justine CARDOLETTI
M. Michel DELAVEAU
Mme Martine DENIAU
Mlle Caroline DUCROCQ
M. Jean FENECH
Mlle Rolande FISCHESSE
Mme Irina FOUGERON
Mme Maryse GAUBERT
Mme Dominique HURRIER
Mme Véronique ISSENMANN
M. Michel MASFAYON
Mme Céline MOITRY
M. Louis-Baptiste MOREAU
Mme Martine MOULIN
Mme Céline PRADE
M. Frédéric RIEHL
Mme Geneviève ROGER
Mme Lucille ROUX
Mme Ekatarina SCHMIT
Mme Pritie THOME
Mme Sabine VERGNE



Assemblée générale
de la Société des Amis
de Versailles
le 10 juin 2023.



LA SOCIÉTÉ DES AMIS
REND HOMMAGE À
THIERRY ORTMAN,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE VERSAILLES
DEPUIS 2016, QUI NOUS A
QUITTÉS LE 27 MARS 2023.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES Couverture : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 2 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 3 : © Société des Amis de Versailles • Page 4 : © Société des Amis de Versailles ; © Château de Versailles © Thomas Garnier ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Ville de Versailles ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Château de Versailles • Page 7 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 8 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 9 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 10 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Jean-Marc Mancā ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles © Didier Saulnier ; © Château de Versailles © Didier Saulnier ; © Château de Versailles © Sébastien Giles ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 13 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 14 : © Société des Amis de Versailles ; © Thierry Ardouin © Oppic ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Association Histoire de Lanternes • Page 15 : © Château de Versailles © Thomas Garnier • Page 16 : © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 17 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 22 : © Société des Amis de Versailles ; © Château de Versailles © Christian Milet • Page 23 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 24 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin



Portrait de Jean-Benjamin de La Borde (1734-1794), premier valet de chambre du Roi à Versailles devant l'horloge astronomique de Claude-Siméon Passemant par Carmontelle, en 1762.



*Plateau pour huiliers du service
« attributs et groseilles » livré pour Louis XV
au Petit Trianon.*



SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Société des Amis de Versailles

Château de Versailles

RP 834

FR - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : +33 (0)1 30 83 75 48

contact@amisdeversailles.com

www.amisdeversailles.com

chroniques.amisdeversailles.com

Retrouvez-nous sur :



YouTube